

A chaque nouvelle lune



UN CARDINAL VIENT PRIER...

LE 6 AOÛT DERNIER, Monseigneur André Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, conduisait à la Mission Saint-François-Xavier de Caughnawaga, Monsieur le cardinal Dino Staffa, préfet de la Congrégation de la Suprême Signature Apostolique, et Mademoiselle sa soeur. Ils voulaient prier devant le tombeau de Kateri comme le recommandait naguère le P. Charles Miccinelli, S.J.: "Les clients de la vénérable, écrit-il, doivent multiplier leurs prières et organiser une sainte offensive afin d'obtenir la béatification désirée... De cette béatification résulteraient une grande joie et édification non seulement pour le Canada, les Etats-Unis et tous les Indiens, mais aussi le monde entier, qui, selon un élégant dessein de la Providence se verrait enseigner avec autorité toutes les vertus dont il a besoin par une jeune Vierge amérindienne..."

MESSES DOMINICALES

Plusieurs nous demandent l'heure de nos messes. A l'église de la Mis-

sion Saint-François-Xavier de Caughnawaga, il y a une messe le samedi à 19 h; le dimanche matin, à 8 h. à 10 h 30 mn (grand-messe) et à 12 h 15 mn. A la grand-messe, il y a ordinairement du chant en iroquois, la langue même de Kateri.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

KATERI



En 1949, peu après sa nomination comme directeur de l'école Tekakwitha à Caughnawaga (Québec), le Père Henri Béchar, S.J., recevait une lettre de la Curie généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, le 3 octobre 1949. En ouvrant le pli, il se demandait s'il n'avait pas inopinément commis quelque bévue, qui lui aurait mérité les reproches des autorités supérieures. Heureusement, non. A la lecture de la dépêche rédigée en latin, il se rendit compte qu'il avait été désigné comme vice-postulateur de la cause de béatification de la vénérable Kateri Tekakwitha, vierge iroquoise. Il succéda au Père Antonio Poulin, S.J., qui avait magistralement exercé ce rôle depuis 1937. Le Père Charles Miccinelli, S.J., postulateur général de toutes les causes jésuites de béatification, avait approuvé la nomination du Père Béchar le 26 septembre 1949. Pourquoi ce dernier a-t-il été choisi comme vice-postulateur de

Kateri? Sans doute parce qu'il travaillait à la Mission Saint-François-Xavier, là-même où Kateri est parvenue à la pratique héroïque des vertus, et qu'il avait lancé en décembre 1948 le premier numéro de *Kateri*.

IL Y A TRENTE ANS



Le Père Henri
Béchar, S.J., V.-P.

En rapport avec le vingt-cinquième anniversaire, dont il est fait mention ci-dessus, le vice-postulateur en est aussi au trentième anniversaire de son Ordination à la prêtrise. Un merci spécial à Daniel N. de Brockton (Massachusetts), élève d'un *high school*, qui, en plus d'une lettre de félicitations fort bien tournée pour le Père Béchar, a offert de son maigre revenu cinq dollars à Kateri !

UN TRICENTENAIRE

Dès maintenant jusqu'en 1680, tricentenaire de la mort de la vénérable Kateri Tekakwitha, les tricentenaires ne manqueront pas, les uns aussi dignes que les autres de notre attention.

Le 17 décembre 1674, mourut à Québec, le Père François Boniface, S.J. Il se dévoua comme missionnaire à Gandaouagué sur la rivière Mohawk, où vivait Tekakwitha. Sa carrière apostolique fut brève. Après quatre années (1669-1673) à Gandaouagué chez les Agniers, épuisé par un labeur incessant, par le manque de nourriture et par l'âpreté

des hivers, il dut rentrer à Québec et se soumettre aux soins des médecins. Vainement.

Le Père Boniface ne mentionne pas la future vénérable dans les écrits qu'il a pu nous laisser. Peut-être même ne la remarqua-t-il pas. Elle, au contraire, l'a certainement remarqué. Le missionnaire maîtrisa vite les arcanes de la langue iroquoise et réussit à instruire bon nombre d'Indiens dans la Foi. A Noël, la Crèche qu'il avait montée avec beaucoup de soins, plut tellement aux habitants de Gandaouagué que, à leur demande, il leur fit chanter des noëls jusqu'au temps pascal. Ce qui fit impression sur Tekakwitha, qui devait accepter le christianisme en 1676. (Pour plus de renseignements sur le Père Boniface, cf. *Kateri*, nos. 28, pp. 22-29 et 42, pp. 20-21.)

CETTE "LIBÉRATION"...

Au cours de juillet dernier, lors de leur congrès annuel à Québec, quelque 600 délégués de la Corporation des Enseignants du Québec confits dans le marxisme et le maïsisme, ont demandé la "libération" concernant l'avortement. Il s'agissait de permettre aux femmes ayant des grossesses non désirées d'avoir recours à l'assassinat de l'enfant dans le sein maternel. Sans doute, d'ici peu, réclameront-ils la permission de supprimer légalement les enfants non désirés âgés de moins de six ans. Après avoir tué les vieillards qui les importunent (pour ceux-ci, on a déjà masqué le vilain mot "assassinat" par le terme d'origine grecque, euthanasie) logiquement,

(Suite, p. 32.)